

Communauté d'habitation intégrée pour personnes handicapées : Le projet de la coopérative de construction Atlantis à Stans et à Granges

Fondation	1995
Taille	8 sociétaires, total du bilan : 16,5 millions de francs
Activité	Financement, promotion de l'accession à la propriété et accompagnement des travaux lors de la construction de maisons, de logements et de lotissements. Rénovation de blocs d'habitation. Gérance d'immeubles et de lotissements. Réalisation de projets sociaux (logements pour personnes âgées et communautés d'habitation pour personnes handicapées).
Effectif du personnel	0 ; les tâches ont toujours été exécutées de façon bénévole. Il est prévu d'engager une équipe de 2 à 5 employés d'ici 10 ans.
Biens-fonds	La coopérative possède une maison mitoyenne et huit appartements à Stans, ainsi qu'une villa avec trois appartements et environ 7'000 m ² de terrain à bâtir à Granges (lotissement « Schlössli »). Le projet pilote à Stans est prêt, celui de Granges planifié. On prévoit d'autres lotissements à Olten, à Lucerne et à Stansstad.

L'idée de base

Atlantis intègre des communautés d'habitation pour personnes handicapées sur les plans moteur et mental dans ses lotissements où, par ailleurs, familles et personnes âgées ont la possibilité de devenir propriétaires. Le projet pilote de Stans proposera 5 à 6 lieux de résidence offrant la prise en charge nécessaire. D'un point de vue structurel, ces logements seront équipés en conséquence, ce qui permettra d'éviter un surcroît de dépenses.

L'intégration dans la communauté de personnes âgées et handicapées nécessite des formes d'habitation et de logement qui prennent en considération leurs besoins spécifiques.

Le concept de prise en charge

Il existe un concept de prise en charge pour la communauté d'habitation. En plus du personnel spécialisé nécessaire (environ 30 % du travail de prise en charge), 14 voisins et voisines ont accepté de collaborer à titre bénévole (moyennant une modeste rémunération). Ainsi, le principe de solidarité de la coopérative sera mis en pratique. Aujourd'hui l'organisation de la prise en charge se fait par Atlantis, mais le but est de réaliser une société d'exploitation indépendante (<@ home>).

Le financement

La communauté d'habitation encadrée et les logements pour personnes âgées restent la propriété de la coopérative de construction Atlantis. Pour assurer le financement le plus avantageux, un mélange des instruments financiers s'avère nécessaire. Outre les fonds propres, il s'agit entre autres de prêts de la CCL, de fonds de la coopérative WIR (amortissement sur 25 à 35 ans) et de prêts bancaires (env. 25 %). Un minimum de 25 logements environ est par ailleurs nécessaire pour faire fonctionner un tel établissement social.

Contacts :

Coopérative de construction Atlantis : Leo Wolfisberg, Acherweg 88, 6370 Stans, leo.wolfisberg@bluewin.ch, tél. 041 610 50 47

<@ home stans> : Pia Wolfisberg, at.home.stans@gmx.ch, tél. 041 610 55 25

Autres exemples :

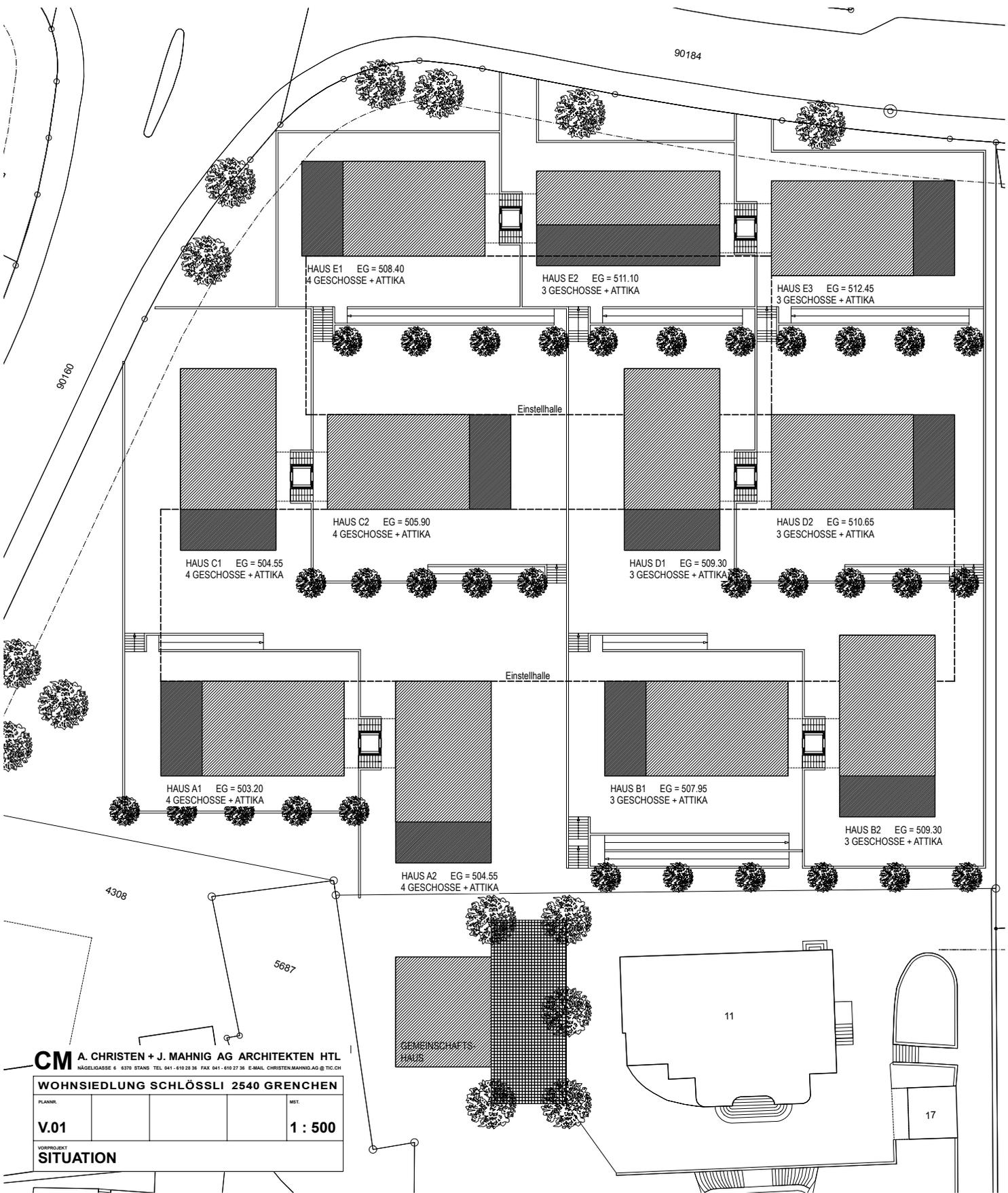
<unternehmen @ home-basel> : voir : www.cerebral-basel.ch

Fridlihuus Glarus : Abläschstrasse 86, 8750 Glaris, tél. 055 640 79 00, www.fridlihuus.ch

Adresses et littérature utiles :

www.benabita.ch / www.netage.ch / www.zukunftswohnen.ch

H.M. Enzensberger : *Das kleine Netz*



CM A. CHRISTEN + J. MAHNIG AG ARCHITECTEN HTL
MÄGELGASSE 6 8370 STANS TEL 041 610 22 35 FAX 041 610 22 35 E-MAIL CHRISTEN.MAHNIG.AG@TIC.CH

WOHNSIEDLUNG SCHLÖSSLI 2540 GRENCHEN

PLANNE:		MSL:	
V.01		1 : 500	
VORPROJEKT			
SITUATION			